

494283-2026 - Mise en concurrence

France – Services de conseil en systèmes informatiques – Prestations d'ingénierie en Sécurité des Systèmes d'information et d'accompagnement au RSSI (5 lots)

OJ S 136/2026 17/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Société Aéroport Marseille Provence

Adresse électronique: remi.aubert@mrs.aero

Forme juridique de l'acheteur: Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités aéroportuaires

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Prestations d'ingénierie en Sécurité des Systèmes d'information et d'accompagnement au RSSI (5 lots)

Description: L'accord-cadre à bons de commande comprend les prestations suivantes, alloties comme suit : Lot 1 : Réalisations d'audits réglementés (PASSI) Lot 2 : Réponse à incident (PRIS) Lot 3 : Prestations d'accompagnement et de conseil en sécurité des systèmes d'information réglementées (PACS) Lot 4 : Prestation d'audit et d'accompagnement à la certification PCI-DSS Lot 5 : Prestations d'accompagnement au RSSI (prestation d'analyse de risque, tests d'intrusion, audits non réglementés, expertise)

Identifiant de la procédure: 33893ba1-981a-4a6d-a19a-89f7871cee4e

Identifiant interne: 2610450000

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72246000 Services de conseil en systèmes informatiques

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Marseille Provence

Ville: Marignane

Code postal: 13700

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: L'accord-cadre est divisé en lots. Il est possible de soumettre une offre pour un lot ou plusieurs lots. Procédure négociée en 2 étapes : Etape 1 : appel à candidatures et sélection des candidats. Le candidat doit indiquer le mail auquel sera envoyé le code permettant aux candidats qui seront retenus en phase 2 d'accéder au DCE sur le profil acheteur. Etape 2 : remise des offres pour les candidats sélectionnés. Conditions de remises

des candidatures : Les dossiers de candidatures doivent être transmis par voie électronique sur la plate-forme <https://marches.mrs.aero> Veuillez à anticiper la remise de votre candidature avant l'heure limite de réception des plis, selon la taille de vos éléments et votre débit internet. La remise de pli en deux temps n'est pas autorisée. Tout pli délivré après la date et l'heure limites fixées est rejeté sans être ouvert. L'éventuelle copie de sauvegarde (support usb) doit parvenir dans les mêmes délais avec la mention « Copie de sauvegarde et l'intitulé du marché », à : Société Aéroport Marseille Provence - Bâtiment Le Mistral - Département Achats - BP 7 - 13727 Marignane Cedex (adresse de dépôt : Aéroport Marseille Provence - Bâtiment Le Mistral, Département Achats 13700 Marignane). Horaires d'ouverture : 9h à 12h et 13h30 à 17h. Tout pli reçu ou déposé après la date et l'heure limites fixées ne sera pas pris en compte. Les documents de la consultation seront téléchargeables gratuitement, jusqu'à la date et heure limite de remise des offres. Durée de validité de l'offre : 4 mois. Date prévisionnelle de démarrage : mi-février 2027

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 5

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables: Conformément à l'article L.2141-7 du Code de la Commande Publique, le titulaire d'un marché AMP ayant été sanctionné au cours des 3 dernières années (soit par le versement de dommages et intérêts, soit par la résiliation du contrat soit par une sanction comparable), pour manquement grave ou persistant aux obligations contractuelles, pourra se voir écarter de la présente consultation. Le cas échéant, AMP sollicitera le candidat afin qu'il présente les moyens mis en œuvre prouvant que son professionnalisme et sa fiabilité ne peuvent plus être mis en cause. A défaut de justifications suffisantes, la candidature sera écartée de la présente consultation.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Réalisations d'audits réglementés (PASSI)

Description: Accord-cadre mono-attributaire Montant minimum sur 3 ans : 100 000 euros HT

Montant maximum sur 3 ans : 700 000 euros HT

Identifiant interne: Lot 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72246000 Services de conseil en systèmes informatiques

Nomenclature complémentaire (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Options:

Description des options: L'Aéroport Marseille Provence se réserve la possibilité de recourir aux marchés similaires, tel que prévu à l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Marseille Provence

Ville: Marignane

Code postal: 13700

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 3 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 1

Autres informations sur le renouvellement: Accord-cadre renouvelable 1 fois pour une nouvelle durée de 3 ans, soit une durée totale de 6 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 1 400 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 5 600 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: La candidature sera examinée conformément aux articles R. 21421 à R.21447 et L.21411 à L.214111 du Code la Commande Publique. Seules les candidatures présentant les garanties techniques, financières et professionnelles suffisantes au regard de l'objet et de l'importance du marché, ou du lot(s) concerné(s), seront retenues.

En cas de groupement, chaque membre doit fournir un dossier de candidature complet. En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit fournir un dossier de candidature complet.

Tous les documents remis par les candidats doivent être rédigés en français, ou à défaut, être accompagnés d'une traduction. Les candidats produiront un dossier ainsi composé : 1/ Le

Formulaire DC1 joint complété et dénommé « DC1NOMDUCANDIDAT ». OU la lettre de candidature accompagnée d'une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner prévue aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code

de la Commande Publique. 1-bis/ La(les) déclaration(s) de sous-traitance jointe (DC4) ou a minima une lettre d'engagement du sous-traitant sur le(s)quel(s) le candidat s'appuiera. 2/ Le

formulaire DC2 joint complété ou déclaration du candidat (accompagné du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire) 3/ Déclaration du CA global et du CA relatif à l'

objet du marché des 3 dernières années, CA minimal exigé : 2 fois le montant maximum du lot concerné 4/ Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours

; 5/ Une liste des références récentes significatives (- de 3 ans), de même nature et de même importance, avec indication du type de prestations, du montant, de la date et du client (noms,

adresse, n° téléphone) ; 6/ Une déclaration indiquant pour chacune des 3 dernières années, les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ; 7/ Une déclaration du

matériel, de l'outillage des moyens et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché. 8/ Certifications requises : - Lot 1 (PASSI) : Prestataire d'audit de la

sécurité des systèmes d'information - Lot 2 (PRIS) : Prestataire de réponse aux incidents de sécurité - Lot 3 (PACS) : Prestataires d'assistance et de conseil en sécurité des systèmes

d'information - Lot 4 (PCI-DSS): Qualified Security Assessor (QSA)

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - une liste des références significatives de moins de 3 ans, de mêmes nature et importance, avec indication du type de prestations, du montant, de la date et du client (noms, adresse, n° téléphone) ; Certification requises - Lot 1 (PASSI) : Prestataire d'audit de la sécurité des systèmes d'information

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - Une déclaration indiquant pour chacune des 3 dernières années, les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement. Une déclaration du matériel, de l'outillage des moyens et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - Déclaration du CA global et du CA relatif à l'objet du marché des 3 dernières années, CA minimal exigé : 2 fois le montant maximum du lot concerné - Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours ;

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.mrs.aero>

Canal de communication ad hoc:

Nom: Document de marché

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 15/10/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.mrs.aero>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 14/09/2026 12:00:00
(UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les prestations se dérouleront à l'Aéroport Marseille Provence.

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Les groupements momentanés d'entreprises, solidaires ou conjoints, sont autorisés. Dans le cas d'un groupement conjoint, l'Aéroport Marseille Provence imposera, pour l'attribution que le mandataire du groupement soit solidaire. Un candidat ne peut présenter pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de : - candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, - membres de plusieurs groupements. Nota : il peut en revanche avoir l'une de ces qualités et se présenter en tant que sous-traitant d'un autre candidat.

Arrangement financier: Il n'est pas prévu de retenue de garantie. Le financement est assuré par des fonds propres et/ou emprunts bancaires. Paiement dans un délai de 30 jours fin de mois, à compter de la réception de facture. Aucune avance ne sera versée.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un candidat peut exercer devant le Président du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence, conformément aux articles 5 et 11 de l'ordonnance 2009-515 du 07.05.2009 et 1441-1 à 1441-3 du Code de procédure civile, contre la présente procédure : - Un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Un référé contractuel. Délai de recours : 31 jours à compter de la notification du contrat ou de la publication d'un avis d'attribution.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société Aéroport Marseille Provence

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Société Aéroport Marseille Provence

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence

5.1. Lot: LOT-0007

Titre: Réponse à incident (PRIS)

Description: Accord-cadre mono-attributaire Montant minimum sur 3 ans : 40 000 euros HT

Montant maximum sur 3 ans : 1 000 000 euros HT

Identifiant interne: Lot 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72246000 Services de conseil en systèmes informatiques

Nomenclature complémentaire (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Options:

Description des options: L'Aéroport Marseille Provence se réserve la possibilité de recourir aux marchés similaires, tel que prévu à l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Marseille Provence

Ville: Marignane

Code postal: 13700

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 3 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 1

Autres informations sur le renouvellement: Accord-cadre renouvelable 1 fois pour une nouvelle durée de 3 ans, soit une durée totale de 6 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 2 000 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 5 600 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: La candidature sera examinée conformément aux articles R. 21421 à R.21447 et L.21411 à L.214111 du Code la Commande Publique. Seules les candidatures présentant les garanties techniques, financières et professionnelles suffisantes au regard de l'objet et de l'importance du marché, ou du lot(s) concerné(s), seront retenues. En cas de groupement, chaque membre doit fournir un dossier de candidature complet. En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit fournir un dossier de candidature complet. Tous les documents remis par les candidats doivent être rédigés en français, ou à défaut, être accompagnés d'une traduction. Les candidats produiront un dossier ainsi composé : 1/ Le Formulaire DC1 joint complété et dénommé « DC1NOMDUCANDIDAT ». OU la lettre de candidature accompagnée d'une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner prévue aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique. 1-bis/ La(les) déclaration(s) de sous-traitance jointe (DC4) ou a minima une lettre d'engagement du sous-traitant sur le(s)quel(s) le candidat s'appuiera. 2/ Le formulaire DC2 joint complété ou déclaration du candidat (accompagné du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire) 3/ Déclaration du CA global et du CA relatif à l'objet du marché des 3 dernières années, CA minimal exigé : 2 fois le montant maximum du lot concerné 4/ Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours ; 5/ Une liste des références récentes significatives (- de 3 ans), de même nature et de même importance, avec indication du type de prestations, du montant, de la date et du client (noms, adresse, n° téléphone) ; 6/ Une déclaration indiquant pour chacune des 3 dernières années, les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ; 7/ Une déclaration du matériel, de l'outillage des moyens et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour

l'exécution du marché. 8/ Certifications requises : - Lot 1 (PASSI) : Prestataire d'audit de la sécurité des systèmes d'information - Lot 2 (PRIS) : Prestataire de réponse aux incidents de sécurité - Lot 3 (PACS) : Prestataires d'assistance et de conseil en sécurité des systèmes d'information - Lot 4 (PCI-DSS): Qualified Security Assessor (QSA)

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - une liste des références significatives de moins de 3 ans, de mêmes nature et importance, avec indication du type de prestations, du montant, de la date et du client (noms, adresse, n° téléphone) ; Certification requises - Lot 2 (PRIS) : prestataires de réponse aux incidents de sécurité

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - Une déclaration indiquant pour chacune des 3 dernières années, les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement. Une déclaration du matériel, de l'outillage des moyens et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - Déclaration du CA global et du CA relatif à l'objet du marché des 3 dernières années, CA minimal exigé : 2 fois le montant maximum du lot concerné - Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours ;

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.mrs.aero>

Canal de communication ad hoc:

Nom: Document de marché

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 15/10/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://marches.mrs.aero>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 14/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les prestations se dérouleront à l'Aéroport Marseille Provence.

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Les groupements momentanés d'entreprises, solidaires ou conjoints, sont autorisés. Dans le cas d'un groupement conjoint, l'Aéroport Marseille Provence imposera, pour l'attribution que le mandataire du groupement soit solidaire. Un candidat ne peut présenter pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de : - candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, - membres de plusieurs groupements. Nota : il peut en revanche avoir l'une de ces qualités et se présenter en tant que sous-traitant d'un autre candidat.

Arrangement financier: Il n'est pas prévu de retenue de garantie. Le financement est assuré par des fonds propres et/ou emprunts bancaires. Paiement dans un délai de 30 jours fin de mois, à compter de la réception de facture. Aucune avance ne sera versée.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un candidat peut exercer devant le Président du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence, conformément aux articles 5 et 11 de l'ordonnance 2009-515 du 07.05.2009 et 1441-1 à 1441-3 du Code de procédure civile, contre la présente procédure : - Un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Un référé contractuel. Délai de recours : 31 jours à compter de la notification du contrat ou de la publication d'un avis d'attribution.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société Aéroport Marseille Provence

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Société Aéroport Marseille Provence

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence

5.1. Lot: LOT-0008

Titre: Prestations d'accompagnement et de conseil en sécurité des systèmes d'information règlementées (PACS)

Description: Accord-cadre multi-attributaire (2 titulaires maximum) Sans montant minimum sur 3 ans Montant maximum sur 3 ans : 300 000 euros HT

Identifiant interne: Lot 3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72246000 Services de conseil en systèmes informatiques

Nomenclature complémentaire (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Options:

Description des options: L'Aéroport Marseille Provence se réserve la possibilité de recourir aux marchés similaires, tel que prévu à l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Marseille Provence

Ville: Marignane

Code postal: 13700

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 3 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 1

Autres informations sur le renouvellement: Accord-cadre renouvelable 1 fois pour une nouvelle durée de 3 ans, soit une durée totale de 6 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 600 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 5 600 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: La candidature sera examinée conformément aux articles R. 21421 à R.21447 et L.21411 à L.214111 du Code la Commande Publique. Seules les candidatures présentant les garanties techniques, financières et professionnelles suffisantes au regard de l'objet et de l'importance du marché, ou du lot(s) concerné(s), seront retenues.

En cas de groupement, chaque membre doit fournir un dossier de candidature complet. En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit fournir un dossier de candidature complet.

Tous les documents remis par les candidats doivent être rédigés en français, ou à défaut, être accompagnés d'une traduction. Les candidats produiront un dossier ainsi composé : 1/ Le Formulaire DC1 joint complété et dénommé « DC1NOMDUCANDIDAT ». OU la lettre de candidature accompagnée d'une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner prévue aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique. 1-bis/ La(les) déclaration(s) de sous-traitance jointe (DC4) ou a minima une lettre d'engagement du sous-traitant sur le(s)quel(s) le candidat s'appuiera. 2/ Le

formulaire DC2 joint complété ou déclaration du candidat (accompagné du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire) 3/ Déclaration du CA global et du CA relatif à l'objet du marché des 3 dernières années, CA minimal exigé : 2 fois le montant maximum du lot concerné 4/ Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours ; 5/ Une liste des références récentes significatives (- de 3 ans), de même nature et de même importance, avec indication du type de prestations, du montant, de la date et du client (noms, adresse, n° téléphone) ; 6/ Une déclaration indiquant pour chacune des 3 dernières années, les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ; 7/ Une déclaration du matériel, de l'outillage des moyens et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché. 8/ Certifications requises : - Lot 1 (PASSI) : Prestataire d'audit de la sécurité des systèmes d'information - Lot 2 (PRIS) : Prestataire de réponse aux incidents de sécurité - Lot 3 (PACS) : Prestataires d'assistance et de conseil en sécurité des systèmes d'information - Lot 4 (PCI-DSS): Qualified Security Assessor (QSA)

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - une liste des références significatives de moins de 3 ans, de mêmes nature et importance, avec indication du type de prestations, du montant, de la date et du client (noms, adresse, n° téléphone) ; Certification requises - Lot 3 (PACS) : prestataires d'assistance et de conseil en sécurité des systèmes d'information

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - Une déclaration indiquant pour chacune des 3 dernières années, les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement. Une déclaration du matériel, de l'outillage des moyens et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - Déclaration du CA global et du CA relatif à l'objet du marché des 3 dernières années, CA minimal exigé : 2 fois le montant maximum du lot concerné - Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours ;

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.mrs.aero>

Canal de communication ad hoc:

Nom: Document de marché

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 15/10/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.mrs.aero>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 14/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les prestations se dérouleront à l'Aéroport Marseille Provence.

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Les groupements momentanés d'entreprises, solidaires ou conjoints, sont autorisés. Dans le cas d'un groupement conjoint, l'Aéroport Marseille Provence imposera, pour l'attribution que le mandataire du groupement soit solidaire. Un candidat ne peut présenter pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de : - candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, - membres de plusieurs groupements. Nota : il peut en revanche avoir l'une de ces qualités et se présenter en tant que sous-traitant d'un autre candidat.

Arrangement financier: Il n'est pas prévu de retenue de garantie. Le financement est assuré par des fonds propres et/ou emprunts bancaires. Paiement dans un délai de 30 jours fin de mois, à compter de la réception de facture. Aucune avance ne sera versée.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un candidat peut exercer devant le Président du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence, conformément aux articles 5 et 11 de l'ordonnance 2009-515 du 07.05.2009 et 1441-1 à 1441-3 du Code de procédure civile, contre la présente procédure : - Un référé précontractuel depuis le début de la procédure de

passation jusqu'à la signature du marché. - Un référé contractuel. Délai de recours : 31 jours à compter de la notification du contrat ou de la publication d'un avis d'attribution.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société Aéroport Marseille Provence

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Société Aéroport Marseille Provence

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence

5.1. Lot: LOT-0009

Titre: Prestation d'audit et d'accompagnement à la certification PCI-DSS

Description: Accord-cadre mono-attributaire Montant minimum sur 3 ans : 30 000 euros HT

Montant maximum sur 3 ans : 200 000 euros HT

Identifiant interne: Lot 4

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72246000 Services de conseil en systèmes informatiques

Nomenclature complémentaire (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Options:

Description des options: L'Aéroport Marseille Provence se réserve la possibilité de recourir aux marchés similaires, tel que prévu à l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Marseille Provence

Ville: Marignane

Code postal: 13700

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 3 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 1

Autres informations sur le renouvellement: Accord-cadre renouvelable 1 fois pour une nouvelle durée de 3 ans, soit une durée totale de 6 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 400 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 5 600 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: La candidature sera examinée conformément aux articles R. 21421 à R.21447 et L.21411 à L.214111 du Code la Commande Publique. Seules les candidatures présentant les garanties techniques, financières et professionnelles suffisantes au regard de l'objet et de l'importance du marché, ou du lot(s) concerné(s), seront retenues.

En cas de groupement, chaque membre doit fournir un dossier de candidature complet. En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit fournir un dossier de candidature complet. Tous les documents remis par les candidats doivent être rédigés en français, ou à défaut, être accompagnés d'une traduction. Les candidats produiront un dossier ainsi composé : 1/ Le Formulaire DC1 joint complété et dénommé « DC1NOMDUCANDIDAT ». OU la lettre de candidature accompagnée d'une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner prévue aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique. 1-bis/ La(les) déclaration(s) de sous-traitance jointe (DC4) ou a minima une lettre d'engagement du sous-traitant sur le(s)quel(s) le candidat s'appuiera. 2/ Le formulaire DC2 joint complété ou déclaration du candidat (accompagné du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire) 3/ Déclaration du CA global et du CA relatif à l'objet du marché des 3 dernières années, CA minimal exigé : 2 fois le montant maximum du lot concerné 4/ Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours ; 5/ Une liste des références récentes significatives (- de 3 ans), de même nature et de même importance, avec indication du type de prestations, du montant, de la date et du client (noms, adresse, n° téléphone) ; 6/ Une déclaration indiquant pour chacune des 3 dernières années, les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ; 7/ Une déclaration du matériel, de l'outillage des moyens et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché. 8/ Certifications requises : - Lot 1 (PASSI) : Prestataire d'audit de la sécurité des systèmes d'information - Lot 2 (PRIS) : Prestataire de réponse aux incidents de sécurité - Lot 3 (PACS) : Prestataires d'assistance et de conseil en sécurité des systèmes d'information - Lot 4 (PCI-DSS): Qualified Security Assessor (QSA)

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - une liste des références significatives de moins de 3 ans, de mêmes nature et importance, avec indication du type de prestations, du montant, de la date et du client (noms, adresse, n° téléphone) ; Certification requise : Lot 4 : (PCI-DSS) : Qualified Security Assessor (QSA)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - Une déclaration indiquant pour chacune des 3 dernières années, les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement. Une déclaration du matériel, de l'outillage des moyens et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - Déclaration du CA global et du CA relatif à l'objet du marché des 3 dernières années, CA minimal exigé : 2 fois le montant maximum du lot concerné - Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours ;

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.mrs.aero>

Canal de communication ad hoc:

Nom: Document de marché

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 15/10/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.mrs.aero>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 14/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les prestations se dérouleront à l'Aéroport Marseille Provence.

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Les groupements momentanés d'entreprises, solidaires ou conjoints, sont autorisés. Dans le cas d'un groupement conjoint, l'Aéroport Marseille Provence imposera, pour l'attribution que le mandataire du groupement soit solidaire. Un candidat ne peut présenter pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de : - candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, - membres de plusieurs groupements. Nota : il peut en revanche avoir l'une de ces qualités et se présenter en tant que sous-traitant d'un autre candidat.

Arrangement financier: Il n'est pas prévu de retenue de garantie. Le financement est assuré par des fonds propres et/ou emprunts bancaires. Paiement dans un délai de 30 jours fin de mois, à compter de la réception de facture. Aucune avance ne sera versée.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un candidat peut exercer devant le Président du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence, conformément aux articles 5 et 11 de l'ordonnance 2009-515 du 07.05.2009 et 1441-1 à 1441-3 du Code de procédure civile, contre la présente procédure : - Un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Un référé contractuel. Délai de recours : 31 jours à compter de la notification du contrat ou de la publication d'un avis d'attribution.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société Aéroport Marseille Provence

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Société Aéroport Marseille Provence

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence

5.1. Lot: LOT-0010

Titre: Prestations d'accompagnement au RSSI (prestation d'analyse de risque, tests d'intrusion, audits non règlementés, expertise)

Description: Accord-cadre multi-attributaire (3 titulaires maximum) Montant minimum sur 3 ans : 50 000 euros HT Montant maximum sur 3 ans : 600 000 euros HT

Identifiant interne: Lot 5

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72246000 Services de conseil en systèmes informatiques

Nomenclature complémentaire (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Options:

Description des options: L'Aéroport Marseille Provence se réserve la possibilité de recourir aux marchés similaires, tel que prévu à l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Marseille Provence

Ville: Marignane

Code postal: 13700

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 3 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 1

Autres informations sur le renouvellement: Accord-cadre renouvelable 1 fois pour une nouvelle durée de 3 ans, soit une durée totale de 6 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 1 200 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 5 600 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: La candidature sera examinée conformément aux articles R. 21421 à R.21447 et L.21411 à L.214111 du Code de la Commande Publique. Seules les candidatures présentant les garanties techniques, financières et professionnelles suffisantes au regard de l'objet et de l'importance du marché, ou du lot(s) concerné(s), seront retenues. En cas de groupement, chaque membre doit fournir un dossier de candidature complet. En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit fournir un dossier de candidature complet. Tous les documents remis par les candidats doivent être rédigés en français, ou à défaut, être accompagnés d'une traduction. Les candidats produiront un dossier ainsi composé : 1/ Le Formulaire DC1 joint complété et dénommé « DC1NOMDUCANDIDAT ». OU la lettre de candidature accompagnée d'une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner prévue aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique. 1-bis/ La(les) déclaration(s) de sous-traitance jointe (DC4) ou a minima une lettre d'engagement du sous-traitant sur le(s)quel(s) le candidat s'appuiera. 2/ Le formulaire DC2 joint complété ou déclaration du candidat (accompagné du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire) 3/ Déclaration du CA global et du CA relatif à l'objet du marché des 3 dernières années, CA minimal exigé : 2 fois le montant maximum du lot concerné 4/ Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours ; 5/ Une liste des références récentes significatives (- de 3 ans), de même nature et de même importance, avec indication du type de prestations, du montant, de la date et du client (noms, adresse, n° téléphone) ; 6/ Une déclaration indiquant pour chacune des 3 dernières années, les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ; 7/ Une déclaration du matériel, de l'outillage des moyens et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché. 8/ Certifications requises : - Lot 1 (PASSI) : Prestataire d'audit de la sécurité des systèmes d'information - Lot 2 (PRIS) : Prestataire de réponse aux incidents de sécurité - Lot 3 (PACS) : Prestataires d'assistance et de conseil en sécurité des systèmes d'information - Lot 4 (PCI-DSS): Qualified Security Assessor (QSA)

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - une liste des références significatives de moins de 3 ans, de mêmes nature et importance, avec indication du type de prestations, du montant, de la date et du client (noms, adresse, n° téléphone) ;

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - Une déclaration indiquant pour chacune des 3 dernières années, les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement. Une déclaration du matériel, de l'outillage des moyens et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - Déclaration du CA global et du CA relatif à l'objet du marché des 3 dernières années, CA minimal exigé : 2 fois le montant maximum du lot concerné - Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours ;
Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.mrs.aero>

Canal de communication ad hoc:

Nom: Document de marché

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 15/10/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.mrs.aero>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 14/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les prestations se dérouleront à l'Aéroport Marseille Provence.

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Les groupements momentanés d'entreprises, solidaires ou conjoints, sont autorisés. Dans le cas d'un groupement conjoint, l'Aéroport Marseille Provence imposera, pour l'attribution que le mandataire du groupement soit solidaire. Un candidat ne peut présenter pour le marché,

plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de : - candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, - membres de plusieurs groupements. Nota : il peut en revanche avoir l'une de ces qualités et se présenter en tant que sous-traitant d'un autre candidat.
Arrangement financier: Il n'est pas prévu de retenue de garantie. Le financement est assuré par des fonds propres et/ou emprunts bancaires. Paiement dans un délai de 30 jours fin de mois, à compter de la réception de facture. Aucune avance ne sera versée.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un candidat peut exercer devant le Président du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence, conformément aux articles 5 et 11 de l'ordonnance 2009-515 du 07.05.2009 et 1441-1 à 1441-3 du Code de procédure civile, contre la présente procédure : - Un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Un référé contractuel. Délai de recours : 31 jours à compter de la notification du contrat ou de la publication d'un avis d'attribution.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société Aéroport Marseille Provence

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Société Aéroport Marseille Provence

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Société Aéroport Marseille Provence

Numéro d'enregistrement: 79004395400029

Adresse postale: BP 7 - Aéroport

Ville: Marignane

Code postal: 13727

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Point de contact: AUBERT Remi - Département Achats

Adresse électronique: remi.aubert@mrs.aero

Téléphone: 0442142458

Adresse internet: <https://www.marseille.aeroport.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://marches.mrs.aero>

Profil de l'acheteur: <https://marches.mrs.aero>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence
Numéro d'enregistrement: 17130111200024
Adresse postale: 40 boulevard Carnot
Ville: Aix-en-Provence cedex 1
Code postal: 13616
Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Pays: France
Adresse électronique: tg1-aix-en-provence@justice.fr
Téléphone: 0465861000

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 2135ade5-9f01-4657-b1f7-3b99047158aa - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 17
Date d'envoi de l'avis: 16/07/2026 10:32:09 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 494283-2026
Numéro de publication au JO S: 136/2026
Date de publication: 17/07/2026